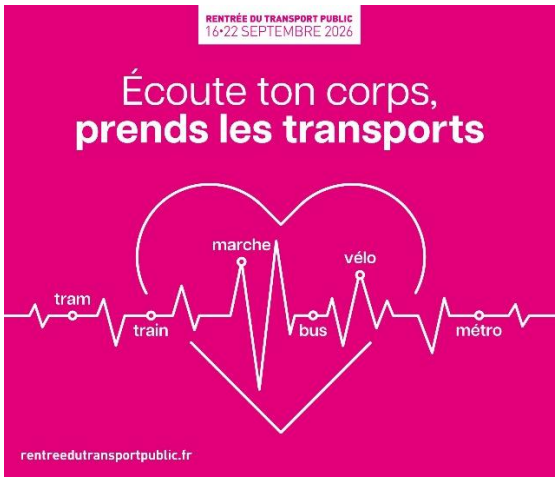
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RENTRÉE DU TRANSPORT PUBLIC
16•22 SEPTEMBRE 2025

SAVE THE DATE
Paris, le 2 juillet 2026

La Rentrée du transport public 2026
« Écoute ton corps, prends les transports » :



Et si votre trajet quotidien devenait votre premier geste santé ?

Du 16 au 22 septembre, la Rentrée du transport public invite les Français à bouger davantage… sans changer leurs habitudes.

Prendre le bus, le tramway, le métro ou le train, c'est bien plus qu'un mode de déplacement. C'est aussi une façon simple d'intégrer davantage d'activité physique dans son quotidien.

À l'occasion de sa **20e édition**, la **Rentrée du transport public**, organisée du **16 au 22 septembre 2026** dans le cadre de la **Semaine européenne de la mobilité**, met cette année la santé à l'honneur avec un message simple : « **Écoute ton corps, prends les transports.** »

Selon l'ANSES**, 95 % des adultes français sont exposés à un risque pour leur santé, faute d'une activité physique suffisante ou à cause d'un temps trop long passé assis[1].** Pourtant, utiliser les transports publics permet naturellement de marcher davantage : rejoindre un arrêt, emprunter des escaliers ou effectuer une correspondance représente **entre 8 et 30 minutes d'activité physique supplémentaire par jour[2]**.

Du 16 au 22 septembre, les réseaux de transport proposeront partout en France des offres de découverte, des animations et des initiatives locales pour encourager chacun à tester ou redécouvrir les transports publics.

Écoute ton corps. Prends les transports.

Du 16 au 22 septembre 2026

La Rentrée du transport public est organisée par le GIE Objectif transport public, créé par le GART et l'UTPF, avec le soutien du ministère de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation. Elle vise à promouvoir les transports publics et les mobilités durables partout en France.

#RentreeTP

@RentreeTP

Rentreedutransportpublic.fr

Contacts presse :
Nathalie Cardeilhac - Tél. : 06 63 08 41 30 - e-mail : n.cardeilhac@orange.fr

[1] Source : ANSES, « Manque d'activité physique et excès de sédentarité : une priorité de santé publique », février 2022
[2] Inserm, septembre 2016